

PV Réunion département arbitrage AWBB 12 juin 2013

Présents : Regnier Michel, Andreu Jaime, Mosciatti Renzo, Geurten Alain

Excusé : Lamy Yves

Collaborateur : Beck Laurent – Forthomme Hervé

Application de la règle des 14'' – 24''.

Le département propose deux solutions à appliquer en provincial, vu que les équipes de régionales savaient que la règle serait appliquée dès la saison 2013-2014 :

- Soit le chronométreur des 24'', descendra le chrono visuel à 14'', les équipes et les arbitres attendront que l'appareil des 24'' soit remis à 14'' avant de reprendre le jeu.
- S'il y a un problème avec l'appareillage, le département préconise un chrono manuel qui ira jusque 14''. A 9'' un drapeau blanc devra alors être agité.

La règle sera applicable à partir du 1^{er} août, un document va être rédigé et envoyé aux arbitres et aux clubs.

Cours d'arbitrage niveau 1 et promotion de l'arbitrage dans les clubs

Le problème réside dans le fait que dans la convention du plan basket, chaque club doit faire une action concernant l'arbitrage. Maintenant beaucoup de clubs se manifestent pour que des cours de niveau 1 soient donnés dans les clubs. Mais qui va prendre en charge les frais liés à ce problème.

Hervé précise que c'est le club lui-même qui doit organiser une formation de sensibilisation à l'arbitrage, mais pas organiser des cours d'arbitrage de niveau 1. Les cours sont de la responsabilité des CFA's ainsi que leur organisation.

Chaque province a droit par saison à 4 cours de niveau 1, 2 cours de niveau 2 et 2 cours de niveau 3 ainsi que 2 cours de niveau 3 adapté. Ces cours sont alors subsidiés par l'AWBB.

Montants de régional en National 3

6 arbitres montent de régional 1 en national 3 à savoir par ordre alphabétique : Engels Sébastien, Gilis Pierre, Mouslim Tijani, Ravaux Fabian, Rigotti Gilles et Van Lathem Gaëtan.

Le département arbitrage les félicite pour leur saison et leur souhaite bonne chance au niveau national.

Points à mettre à l'ordre du jour des assemblées provinciales et régionales de début de saison :

- 1) Règle des 24'' - 14''.
- 2) il sera abordé avec les arbitres différentes notions du code de jeu en fonction des rapports de formation reçus durant l'année écoulées.
- 3) Le pré-game
- 4) Analyse vidéo d'une prestation
- 5) Nouvelle politique de formation et de promotion des arbitres régionaux.

Pour les provinces organisation de leur saison, et points divers (Libre pour chaque province).

Formation des formateurs :

Le même jour que l'assemblée une formation pour les formateurs sera organisée. Elle se déroulera de 09H00 à 15H00. Le but étant d'uniformiser la formation des arbitres régionaux dans le futur.

La présence de tous les formateurs sera requise pour pouvoir officier comme formateur régional la saison 2013 – 2014.

Nouveau rapport de formation et rapport de potentialité des arbitres :

Un nouveau modèle de rapport de formation est proposé, tout en gardant le même aspect que le précédent, celui-ci est discuté et commenté. Le rapport sera encore travaillé pour l'appliquer la saison prochaine.

Divers :

- Le rapport synthèse des réunions entre le département arbitrage et les CFA's sera envoyé prochainement à toutes les CFA's.
- Présentation d'un document pour la promotion et la formation des arbitres régionaux dans le futur.
- Monsieur Larivière reprendra en R2 après blessure
- Le shop pour l'équipement des arbitres a été lancé.

Alain GEURTEN

Laurent Beck

Président